



# «MAPRIMERÉNOV' ET LES AUTRES AIDES FINANCIÈRES POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE»

Réf. MOD – ADF – FOAD

V. 16.11-06.2024

## FORMATION En - Ligne



### Les Plus du Stage



Formation à distance dans les conditions d'une formation présentielle en interaction avec le formateur ou les participants. Formez-vous sans vous déplacer.

### Durée



1 Jour : 7h de formation

### Public visé



Dirigeants, Artisans, Collaborateurs ayant à rédiger un devis de rénovation énergétique.

### Méthodes pédagogiques



Animation en visio-conférence à partir d'un diaporama partagé à l'écran. Apports théoriques, exemples d'application, quizz d'ancrage, diffusion de modèles-types de devis/factures et de guides. Évaluation des acquis en fin de session.

### Prérequis conseillés



Aucun.

### Matériel nécessaire



Un PC équipé d'une caméra et d'un microphone (ou écouteurs avec micro pour téléphone) ainsi que d'une connexion Internet

### Formateurs



Formateurs SYNERGISUD qualifiés.

### Lieux & Dates



Selon planning proposé ou autre date à définir.

### Tarifs & Financements



490 € HT par stagiaire.

**Pour une formation intra, nous consulter.**

### Renseignements & Inscriptions



SYNERGISUD département Formation

@ : [formation@synergisud.fr](mailto:formation@synergisud.fr)

☎ : 09 70 81 86 97



### Objectifs de la formation :



- Connaître les différents mécanismes d'aides financières pour les travaux de rénovation énergétique, avec leurs critères d'obtention et leurs dernières évolutions
- Proposer des travaux de rénovation énergétique faisant bénéficier ses clients du maximum d'aides financières disponibles
- Rédiger correctement ses devis et ses factures pour faire obtenir ces aides



### Programme :

1. Les constats de départ sur les aides financières en rénovation énergétique
2. Le détail des principales aides financières pour les logements individuels et de leurs dernières évolutions
  - MaPrimeRénov'
  - MaPrimeRénov' Parcours Accompagné
  - Les primes Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)
  - Les primes Coup de pouce économies d'énergie
  - La question du cumul de ces principales aides
3. Le détail des autres aides financières pour les logements individuels et de leurs dernières évolutions
  - L'Eco-Prêt à Taux Zéro
  - Le Prêt avance rénovation
  - Le chèque énergie
  - Les aides des caisses de retraite
  - Les aides de certaines collectivités locales
  - L'exonération de la taxe foncière
  - La contribution du locataire
  - Le dispositif de défiscalisation Loc'Avantages
  - Le dispositif de défiscalisation Denormandie
  - La TVA à 5,5 %
  - Le Déficit foncier
  - La question du cumul de toutes les aides
4. Le service public de la rénovation de l'habitat
  - Les Espaces Conseil France Rénov'
  - Le simulateur d'aides financières « Simul'aides »
  - Le dispositif « Mon Accompagnateur Rénov' »
5. Des exemples de mise en situation
6. Les mentions à faire figurer sur devis et factures pour l'octroi de ces aides, avec critères d'éligibilité et diffusion de modèles types
7. MaPrimeRénov' Copropriété
8. Le cas des bâtiments tertiaires



### Évaluation individuelle des acquis par QCM



Accessibilité - Personnes en Situation de Handicap (PSH) : Contact de notre référent handicap  
Sandra GARCIA. [Formulaire de contact](#) ou téléphone : 04 42 08 00 01

Siège social : Le Forum – Bâtiment A – 515 Avenue de la Tramontane – Z.I. Athélia IV – BP 81 – 13701 LA CIOTAT CEDEX

Tél. : 04 42 08 00 01 / Fax : 04 42 08 44 47 / Courriel : [contact@synergisud.fr](mailto:contact@synergisud.fr) / Site internet : [www.synergisud.fr](http://www.synergisud.fr)

Organisme enregistré sous le numéro 93.13.14877.13 auprès du Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

N° RCS Marseille B 391 583 754 – N° SIRET 391 583 754 000 34 - Code APE 7112B – N° TVA intracommunautaire FR 85 391 583 754